

Mesure n°16

Créer le Campus pour former les dirigeants à l'inclusion

OBJECTIFS

Toute politique ambitieuse de soutien aux acteurs de l'inclusion dans l'emploi, et à l'IAE en particulier, doit s'accompagner d'une mobilisation accrue des entreprises, et notamment les PME/TPE et les ETI qui recrutent et contribuent le plus fortement à la vitalité des territoires. Le Président de la République ne s'y est pas trompé en invitant les entreprises à s'engager plus fortement en confiant à la Ministre du Travail le soin d'initier cette dynamique avec la démarche La France une chance, les Entreprises s'engagent.

Dans ce contexte, le Conseil propose de créer le Campus, dans le cadre de l'Académie de l'inclusion (mesure n°27) qui vise à susciter l'engagement concret et opérationnel des dirigeant(e)s d'entreprise partout en France, les initier à la diversité des pratiques inclusives et les accompagner dans leur passage à l'action.

Ce Campus est avant tout une école pair à pair qui s'appuie sur l'expérience des chefs d'entreprises pour impliquer et former d'autres chefs d'entreprises. *In fine*, à l'instar de ce que sont devenues les politiques de qualité ou de sécurité, l'inclusion doit devenir consubstantielle à la responsabilité et au quotidien de tout dirigeant. Les formations délivrées par le Campus viseront ainsi à sensibiliser et former les (futurs) dirigeants (grands groupes, TPE/PME, responsables d'unités opérationnelles, étudiants en management) aux pratiques inclusives (acheter, recruter/former, donner, entreprendre inclusif) adaptées aux contraintes de leurs activités et territoires. Afin d'atteindre cet objectif, un double effort doit être entrepris :

- Susciter l'engagement des dirigeants d'entreprises, mettre à leur disposition des outils leur permettant de mener des actions concrètes favorisant l'inclusion, telles que le développement de leurs achats auprès de SIAE, d'entreprises adaptées ou le recrutement de personnes sortant de parcours d'insertion. Le réseau des *alumni* passés par le Campus pourront à leur tour mobiliser d'autres dirigeants.
- Favoriser les connexions avec les acteurs de l'inclusion dans l'emploi sur chaque bassin de vie et faire émerger de nouvelles coopérations créatrices de valeur ajoutée économique et sociales.

Les clubs d'entreprises départementaux de La France une chance seront l'occasion de proposer aux dirigeants participant de s'inscrire dans la formation action du Campus.

Impacts attendus

3 000 dirigeants formés d'ici 2022 – Accès à de nouvelles coopérations et de nouveaux marchés pour les SIAE

Vecteur budgétaire

Ressources issues de contributions d'entreprises et fondations. Certaines actions pourront être éligibles au PIC.

Mise en œuvre

Promotions tests à partir de juin 2019. Déploiement national dès 2020.



PROPOSITION

Le Campus formera à 4 actions inclusives clés :

- **Acheter** inclusif. Ex : programme d'achats solidaires.
- **Recruter** inclusif. Ex : embauche de personnes en situation de handicap ou en difficulté d'accès à l'emploi.
- **Partager** inclusif. Ex : projets à destination des personnes les plus démunies.
- **Entreprendre** inclusif. Ex : programme d'insertion des jeunes des QPV.

Le Campus repose sur 3 piliers :

La formation-action prend la forme d'une masterclass d'une journée qui s'organise en 4 étapes :

- **Donner envie** ou pourquoi devenir une entreprise inclusive, en s'enrichissant du témoignage d'un(e) grand(e) dirigeant(e) inspirant qui sera aussi la marraine ou le parrain de promotion
- **Former aux dispositifs**, aux obligations et aux incitations existantes en matière d'inclusion dans l'emploi (handicap, insertion, clauses...) pour disposer d'un bagage de compréhension sur l'inclusion dans l'emploi
- Présenter l'éventail des **initiatives inclusives** dans chaque domaine pour connaître le champ des possibles et échanger avec quelques porteurs de projets du territoire
- Préparer enfin une première base de « Plan d'action inclusion » par chaque dirigeant en prenant en compte ses appétences ainsi que

la culture, l'activité et la taille de son entreprise

Le Campus implique également 3 sessions de partage en format court et convivial avec le parrain de promo et permettant à chaque dirigeant(e) de partager ses réussites et ses échecs, ses avancées et ses premiers résultats dans la mise en œuvre de son plan d'action pour devenir une entreprise inclusive. Chaque participant se voit remettre un diplôme d'entrepreneur inclusif et rejoint la communauté des *alumni* à l'issue du Campus.

Une plateforme digitale met à disposition de chaque promotion :

- Des outils de suivi et de partage d'expérience entre les *alumni* du campus.
- Un *vademecum* pour faciliter l'organisation de chaque promotion par les clubs volontaires.
- Des vidéos et des modules de sensibilisation et de formation pour sensibiliser et impliquer les équipes.
- Une bibliothèque des initiatives inclusives.
- Un répertoire des contacts des promotions et *alumni*.

Ces outils seront **librement accessibles** dès début 2020 à tout « partenaire organisateur » qui souhaiterait organiser une formation à l'inclusion sur son territoire (ex. clubs d'entreprises, direction économique d'un conseil régional, etc.) afin de favoriser l'essaimage du Campus partout en France et de permettre à tous les réseaux

d'entreprises engagés de s'en emparer.

Un réseau d'acteurs au service de du Campus :

- Ecosystème de partenaires publics et privés.
- Événement annuel pour se connecter avec des pairs.
- Possibilité de collaborer sur des projets conjoints.
- Sensibilisation menée sur chaque territoire.

Le Campus permettra également, au fur et à mesure des formations, d'identifier **ce qui favorise et ce qui freine** l'engagement des entreprises et de capitaliser sur cette connaissance pour adapter en continu les outils.

Un partenariat fort avec la BPI pourra par ailleurs être établi pour compléter leurs programmes d'accompagnement et de formation des dirigeants sur le volet Inclusion.